

des choses que les Magistrats sauront conduire à la clarté.

Damien comptoit de ne faire son coup que le 6, jour des Rois; mais, comme il l'a déclaré lui-même dans ses aveux, la circonstance lui parut si favorable le 5. au soir, qu'il ne balança pas d'en profiter; ajoutant « j'aurois pû tuer » le Dauphin, si j'avois voulu; car il étoit devant moi, à deux pas du Roi; mais ce n'étoit pas à lui à qui j'en voulois; c'étoit sur le Roi que mon coup devoit porter, & je guétois le moment de ne pas le manquer. »

Quand on lui demande ce qui a pû le porter à un crime aussi détestable envers son Roi, envers un Prince en qui la bonté éclate sur chacun, sur le moindre même de ses Sujets, il ne répond rien, paroît morne, & fait des gestes semblables à ceux d'un homme qui veut se décharger sur d'autres des reproches qu'il a lui-même à se faire. Il n'avoit encore subi, dans les premiers jours de Février, que la première torture; ce qui fait croire qu'il a découvert quelque chose de conséquence. Trois Compagnies des Gardes Françoises se relevent tour-à-tour pour monter la garde à sa prison, où il est gardé à vûe. Du reste, revenu d'une fièvre qu'il a eue dans les commencemens, il paroît tranquille, boit & mange bien. On suit toutes les démarches de ce scélerat & les circonstances de sa vie depuis deux ans. Delà & des informations, il conste que c'étoit un homme d'un très-mauvais caractère, capable de se prêter à tout & enclin à toutes sortes de vices.

Mr. de Maupeou se rendit le 18. Janvier à Versailles, où il eut un entretien particulier avec le Roi au sujet de l'attentat, & de ce qui